



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de LA BATHIE

Séance du 15 octobre 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la SAVOIE

| |
|--|
| Date de la convocation : 11 octobre 2024 Date d'affichage : 11 octobre 2024 |
| Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de membres présents : 13 Nombre de votants : 18 |
| OBJET : Désignation des représentants de la commune au sein des organismes extérieurs |

L'an deux mille vingt-quatre mardi 15 octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Jean-Pierre ANDRE, maire.

Présents : Mmes Sabrina BARBERO, Jeannine CHAPUIS, Gaëlle CLERY, Sylviane ETAIX, Laetitia VERCIN.

MM. Jean-Pierre ANDRE, Pascal BOUVIER, Michel CATELLIN-TELLIER, Jean-Sébastien JOLY, Michel LEMAIRE, Eric MATHEX, Michel MONTET, Laurent SADY.

Absents : Mmes Marie-Danielle DURAND (procuration à Mme Jeannine CHAPUIS), Céline LEGER (procuration à Mme Laetitia VERCIN), Graziella LEGER (procuration à Mme Sabrina BARBERO), Corinne PAYOT.

MM. Christophe CORNU (procuration à M. Michel CATELLIN-TELLIER), Olivier Michel (procuration à M. Jean-Pierre ANDRE).

Madame Sabrina BARBERO a été élue secrétaire de séance.

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts particuliers des organismes extérieurs concernés,

Il appartient au conseil municipal de désigner en son sein des délégués chargés de représenter la commune auprès de différents organismes extérieurs, suite aux élections municipales du 22 septembre 2024. La liste des organismes extérieurs pour lesquels des représentants doivent être désignés par le conseil municipal est la suivante :

| ORGANISME CONCERNE | Nombre de représentants | Désignation |
|---|---|---|
| CNAS (comité national d'action sociale) <i>Organisme national qui permet aux agents de bénéficier d'avantages inhérents à l'existence de comités d'aide sociale (chèques vacances, prêts et aides financières, tarifs préférentiels...)</i> | Un représentant au sein du conseil municipal Un représentant au sein du personnel communal | Sabrina BARBERO Marie-Claire MURAT |
| Correspondant défense <i>Conseiller en charge des questions relatives à la défense du territoire, son rôle étant de devenir un interlocuteur privilégié pour l'Etat.</i> | Un correspondant | Eric MATHEX |

| | | |
|---|--------------------|--------------------------------|
| <p>Référent ambroisie <i>Conseiller en charge de l'information de la population, du repérage cadastral des parcelles infestées et du suivi des actions à mettre en place conformément à l'arrêté préfectoral prescrivant la lutte préventive et la destruction obligatoire de l'ambroisie, tant sur le domaine public que sur le domaine privé.</i></p> | <p>Un référent</p> | <p>Michel CATELLIN-TELLIER</p> |
|---|--------------------|--------------------------------|

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **DESIGNE** en son sein les délégués chargés de représenter la commune auprès de différents organismes extérieurs comme indiqué ci-dessus.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 18

VOTE POUR : 18

VOTE CONTRE : 0

Au registre suivent les signatures,
 Pour extrait conforme,

Le Maire
Jean-Pierre ANDRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300326-20241015-D05_CM_15_10_24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/10/2024